

Article de l'Union du 04/04/16

CONSUMMATION

Le télé-relevé du compteur d'eau est opérationnel chez vous

L'Union des services de l'eau du sud de l'Aisne (USESA) avec Veolia a décidé la mise en place du télé-relevé en 2013. Le service est actif aujourd'hui pour 97 communes.

Il est fini le temps où les agents venaient frapper à chaque domicile afin de relever les compteurs d'eau. Pour les 62 000 usagers des 97 communes du sud de l'Aisne qui ont confié à L'Union des services de l'eau du sud de l'Aisne (USESA) et son délégataire de service Veolia la distribution d'eau, l'heure du télé-relevage est arrivé.

Il aura fallu trois ans pour déployer les 28 212 compteurs intelligents avec module radio, les 3 479 répéteurs installés sur des poteaux télégraphiques ou des candélabres et les 42 passerelles installées sur les points ou châteaux d'eau. Tous les clients du service ont donc maintenant accès à cette technologie de pointe qui leur permet de visualiser leur historique de consommation d'eau, leur abonnement, de paramétrer une alerte spécifique en cas de fuite dans un délai de 48 heures (alerte sms, e-mail) et d'avoir un relevé sans contrainte de présence. Ils sont parmi les premiers du département.

Suivis et alertes au jour le jour

Qui n'a pas rêvé de surveiller la consommation d'eau de ses enfants adolescents dans la salle de bain ou plus sérieusement d'être immédiatement alerté en cas d'une surconsommation anormale ou encore de faire une estimation de son budget de consommation. Le service de télé-relevé permet de suivre sa consommation directement sur internet au jour le jour.

« Ce service est mis en place pour faciliter la vie des usagers qui n'ont plus besoin d'être présents pour les relevés mais surtout pour permettre des économies et une meilleure maîtrise de sa consommation », explique Hervé Petel, vice président de l'USESA et maire délégué de la



Le nouveau service est actuellement gratuit pour les usagers.

nouvelle commune de Dhuis-et-Morin-en-Brie. « En 2015, c'est 60 000 m³ d'eau qui sont partis dans des fuites domestiques sur notre secteur, le système d'alerte automatique devrait faire baisser considérablement ce chiffre. » Dans le sud de l'Aisne la consommation moyenne de chaque foyer est de

90 m³/an, il était de 120 m³ au début des années 2000. Avec la raréfaction des ressources en eau et l'augmentation des prix, l'enjeu de la baisse de la consommation est donc important. Côté coût, justement, le nouveau service n'entraînera aucune augmentation des tarifs pour 2016 (Une promesse de

Marcel Chatelain, président de l'USESA). Pour la suite, le coût intégré directement au coût général du service est estimé à un euro par abonné et par mois par Veolia.

PASCAL FROIDEFOND

► Pour créer son espace client sur internet : se munir d'une facture papier se connecter à www.veoliaeau.fr

Véolia assure qu'il n'y a pas de risque

Le réseau de télé-relevé utilise la bande de fréquence 868-870 MHz dédiée aux applications « industrielles, scientifiques et médicales » qui ne nécessite pas d'autorisation préalable compte tenu de la faiblesse des puissances d'émission utilisée (25mW). Cela n'empêche pas plusieurs associations en France de dénoncer une source d'émission d'ondes électromagnétiques supplémentaires, qui selon certaines études réalisées seraient à l'origine de pathologies chez l'humain. Des collectifs se sont même formés pour empêcher leur instal-

lation (ce n'est pas le cas dans le sud de l'Aisne). De son côté, l'entreprise Véolia se veut rassurante. Emeric Dequidt, directeur du centre Picardie, Véolia eau précise : « Les compteurs intelligents émettent deux fois par jour moins de deux secondes. Ce qui est équivalent à l'ouverture d'un portail électrique et bien moins élevé qu'un réseau domestique Wifi qui développe une puissance rayonnée à 100 mW. Le déploiement local du nouveau réseau de télé-relevé est sans impact sur le niveau des ondes électromagnétiques dans la ville. »